

GRAND CONSEIL

Question Roland Mesot et Ruedi Vonlanthen

2015-CE-62

Centre fédéral de requérants d'asile à la Gouglera

DSAS

24.02.2015

La Confédération a annoncé son intention d'ouvrir l'un des nouveaux centres nationaux pour requérants d'asile, à la Gouglera, dans la commune de Chevrilles, en 2017. Le but de la Confédération de réduire le nombre de jours pour traiter les demandes d'asile est louable. Cet objectif passe effectivement par l'ouverture de centres nationaux.

L'ouverture d'un tel centre (300 requérants pour une commune d'environ 1'500 habitants) a de quoi légitimement préoccuper la population concernée.

Nous remercions par conséquent le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Le choix de l'établissement de la Gouglera s'est-il fait suite à une proposition du Conseil d'Etat ? Ce choix est-il définitif ?
2. Dans quelle mesure la commune concernée et le district de la Singine ont-ils été consultés ? Quelle était leur position ?
3. Quel sera le profil des personnes accueillies dans ce centre (non-entrée en matière, hommes, familles) ?
4. Des troubles à la sécurité sont-ils à prévoir ? Si oui, quelles mesures seront prises afin de prévenir des incidents ?
5. Est-ce que la commune de Chevrilles, voire la région proche, bénéficieront de contreparties (dédommagements financiers, contrat avec les commerces locaux, postes de travail) ?

(Sig.) Roland Mesot et Ruedi Vonlanthen, députés